



Appel à projets « ville durable en Afrique »

Pour les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires africains

Entre 35 et 50% de cofinancement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Domaine éligibles : gouvernance locale, logement, transports, accès à l'eau, équilibre urbain-rural, partenariats entreprises, participation citoyenne

Des projets lauréats seront valorisés lors du sommet Afrique-France 2020

Date limite de candidature : 29 mars 2019

Informations et règlement : www.diplomatie.gouv.fr/cncd